



# MARCHE AUX FLEURS DIMANCHE 24 AVRIL 2022

## DEMANDE D'INSCRIPTION

➤ **A RENVOYER** au service Foires et Marchés avant le 31 mars 2022 accompagné des pièces justificatives

<b>PERSONNE PHYSIQUE</b>	
NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	LOCALITÉ :
TÉL :	Email : @
<b>PERSONNE MORALE</b>	
DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ :	
FORME JURIDIQUE :	
SIÈGE SOCIAL :	
REPRÉSENTANT LÉGAL :	
NOM :	PRÉNOM :
QUALITÉ :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	LOCALITÉ :
TÉL :	Email : @

Accepte d'être contacté(e) par le service Foire et Marchés dans le cadre des prochains marchés ou foires de la commune

**QUALITÉ :**

- Fleuriste
- Horticulteur- pépiniériste
- Commerçant - artisan
- Autre (précisez) : .....

**NATURE DES PRODUITS À LA VENTE :**

- Fleurs - plantes - arbustes.....
- Précisez la nature en cas de spécificité : .....
- Accessoires de jardin, décoration, mobilier
- Outillage
- Autres (précisez) : .....



SOUHAITEZ-VOUS UN BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE ?  OUI  NON  
(Uniquement pour produits alimentaires et activités spécifiques nécessitant une source d'énergie pour fonctionner)

MÉTRAGE DÉSIRÉ : .....mètres x 2,50 €uros = .....€uros  
(emplacement gratuit pour les associations à but non lucratif dans la limite de 3 mètres linéaires)

AVEZ-VOUS BESOIN DE PROFONDEUR ? :  OUI : ..... mètre(s)  NON

Le commerçant accepte sans réserve l'utilisation par la commune et les médias des images de la manifestation sans limitation dans le temps, qu'il s'agisse d'images où l'on aperçoit le commerçant lui-même en grand angle avec son stand ou d'images grand angle représentant la manifestation proposée et quelle que soit la nature de ces images (photos, films, etc.) et le moyen de diffusion utilisé (presse écrite, télévision, Internet, etc.).

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature,

# MARCHE AUX FLEURS

## DIMANCHE 24 AVRIL 2022

### - INFORMATIONS PRATIQUES -

<b>Dates</b> : dimanche 24 avril 2022 de 8 heures à 19 heures
<b>Lieu</b> : parking des allées Jean Jaurès
<b>Tarif</b> : 2,50 €uros le mètre linéaire
<b>Date limite des inscriptions</b> : 31 mars 2022
<b>Admission</b> : les commerçants dont la demande sera acceptée recevront une autorisation après le paiement de la totalité de l'emplacement.

### - PIECES A FOURNIR à l'appui de l'inscription

#### Dans tous les cas :

- l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant vos activités sur les marchés
- un chèque correspondant au droit de place libellé à l'ordre de la « régie Foires et Marchés »
- le bulletin d'inscription dûment rempli et signé
- une photo du stand

#### Pour les commerçants non sédentaires :

- la copie (recto-verso) de votre carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ambulante
- un extrait de l'inscription au registre du commerce (kbis)
- une photo du stand

#### Pour les producteurs :

- une attestation d'affiliation au régime de protection sociale des personnes non salariées agricoles en tant que chef d'exploitation en activité (MSA)
- un relevé cadastral des terres exploitées

#### Pour les associations

- copie des statuts et récépissé de déclaration de sa création

**IMPORTANT** : Tout dossier incomplet ne pourra être instruit

Comment effectuer votre demande		Informations	Retrait	Dépôt
Sur place	<b>Hôtel de Ville – Place Maurice Charretier</b> Lundi au vendredi > 8h à 17h30 Samedi > 9h à 12h (sauf juillet et août)		•	•
Sur place	<b>Mairie Annexe Serres</b> Lundi au jeudi > 8h15 à 12h00 et 13h00 à 16h30 Vendredi > 8h15 à 12h et 13h30 à 14h30	•	•	
Sur place	<b>Service Foires et Marchés – 82 rue de la Monnaie</b> Lundi au vendredi > 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30	•	•	•
Chez vous	<b>www.carpentras.fr</b>	•	•	
Par courrier	<b>M. le Maire - BP 264 - 84208 Carpentras cedex</b>	•	•	•
Par tél.	<b>04 90 60 84 00 - 04 90 60 33 33</b>	•		